



FEUILLE D'INSCRIPTION TCC 2021/2022
SENIORS ET ÉTUDIANTS
tccoutainville@fft.fr - 02 33 47 08 90

Nom et Prénom :

Date de Naissance :

Nationalité :

Adresse principale :

Code postal : Ville :

Adresse mail :@.....

Tél. adresse principale :

Tél portable :

Pour l'adhésion à un Club affilié à la FFT, la Fédération Française de Tennis demande aux adhérents de remplir et signer la fiche ci-dessous :

Je soussigné,

- reconnais que l'adhésion au TCC entraîne l'acceptation des Statuts, du règlement intérieur de celui-ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis.

- reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive, avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence (cf. panneau d'affichage au Club)

- reconnais avoir été averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires (notamment celles proposées par la FFT) afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel.

- autorise le TCC, pour sa communication interne et/ou externe, à capter et à utiliser mon image, ma voix, mon nom et prénom, et cela sur tout type de support.

- autorise le TCC à utiliser les données personnelles (notamment l'adresse électronique) pour les besoins de communication du Club avec le membre.

- certifie être en possession et avoir présenté au club, lors de mon inscription en tant que personne majeure, lors de ma première inscription ou tous les trois ans dans le cadre d'un renouvellement d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis datant de moins d'un an. Dans l'intervalle des 3 ans, lors de tout renouvellement, une attestation devra être présentée selon laquelle il aura été répondu par la négative à tous les items figurant sur le questionnaire QS-SPORT CERFA N° 15699*01. Dans l'hypothèse où les rubriques du questionnaire ne donneraient pas toutes lieu à une réponse négative, un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du tennis datant de moins de six mois devra être produit lors de la réinscription.

Il est rappelé que, conformément à l'article 27 des Règlements Sportifs de la FFT, la délivrance ou le renouvellement de la licence FFT est subordonné à la production de ce certificat médical ou du Questionnaire de Santé.

Certificats et Questionnaire Santé à retrouver sur notre site Web, rubrique « Inscription »

- reconnais que, en tant que membre du TCC, **la licence FFT de l'année en cours est obligatoire pour jouer au tennis (prise au Club ou dans un autre Club)**

- reconnais avoir été averti qu'en cas de pluie, l'ECOLE DE TENNIS est prioritaire pour occuper le court couvert.

En tout état de cause, conformément aux dispositions des articles 39 et 40 de la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et, le cas échéant, de suppression des données vous concernant. Pour l'exercice de ces droits, vous êtes invité à vous adresser au club du TCC ou au correspondant Informatique et Libertés de la FFT (cilfft@fft.fr). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données. Pour toute information sur la protection des données individuelles, veuillez consulter le site de la Cnil (www.cnil.fr).

RAPPEL : PRÉSENTATION OBLIGATOIRE LORS DE L'INSCRIPTION
DU « CERTIFICAT MÉDICAL » ET DU PASS SANITAIRE (tant que celui-ci est en vigueur)

BIENTÔT

Date :

Signature du membre :



TOURNEZ SVP

INSCRIPTION TCC 2021/2022

Options choisies à entourer dans le tableau

Option d'inscription	Période d'inscription
Seniors Joueurs de Tennis	Année 1/09 au 31/08
Couple (marié, pacsé)	Saison 1/04 au 31/08
Etudiants (de 19 à 25 ans)	1 mois été
Perpétuels Joueurs de Tennis	1 Semaine été
Membres non joueurs de tennis	

Réservé au Club

Cotisation :	
Licence TCC Club - Découv.	
Licence autre club	N°.....
ADOC :	
Compta	
Balle Jaune	
Espace Membre	
Attestation	
Certificat médical	
Règlement : CH - ESP - CV - PVT	

Date de l'inscription :

Date de fin de l'inscription :